

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 AVRIL 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX-HUIT AVRIL, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 12 avril 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX.

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Daniel COMMAULT, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Philippe HELLO, Jean-Claude HELLIO (*suppléant de Jean-François CORDON, absent*), Philippe HERCOUET, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Jean-Luc PECHEUX (*suppléant de Christophe ROBIN, absent*), Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Marc LE GUYADER, David L'HOMME.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Renaud LE BERRE

Délibération n°2023-061

Membres en exercice : 69 Présents : 58 Absents : 11 Pouvoirs : 5

AFFAIRES GENERALES PENTHIEVRE ACTIONS – REPRESENTANTS - MODIFICATION

L'association Penthievre Actions a pour objet d'accompagner les personnes en situation de précarité, d'exclusion, de pauvreté dans leurs démarches pour trouver une place et gagner en autonomie. A cet

effet et en fonction des besoins des personnes, elle met en œuvre des outils et dispositifs d'accompagnement dans le cadre de conventionnements avec les pouvoirs publics. Les moyens mis en œuvre dans ce but sont :

- Des outils permettant l'accompagnement, la remobilisation en vue de l'accès à l'emploi durable ou toute autre situation permettant une amélioration de l'autonomie. A cet effet, des supports de production (entretien de textiles, entretien de l'environnement et des espaces verts, travaux de bâtiments, collecte et valorisation de déchets en vue de leur réemploi...) ont pour objectifs de permettre l'apprentissage et la qualification de salariés accompagnés,
- Des structures et dispositifs permettant d'accompagner les usagers vers et dans le logement
- Des structures et outils permettant l'accueil, l'écoute et la convivialité dans un souci du mieux-être de la personne,
- Toute autre initiative permettant d'animer, de piloter et de cogérer des structures support au service du projet associatif.

L'association est gérée par un Conseil d'administration, dont Lamballe Terre & Mer est membre de droit.

Le 13 octobre 2020, le Conseil communautaire a désigné les délégués pour siéger au Conseil d'administration de Penthièvre Actions :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| ○ Jean-Luc BARBO | ○ Daniel COMMAULT |
| ○ Jean-Luc COUELLAN | ○ Serge GUINARD |
| ○ Josianne JEGU | ○ Alain GOUEZIN |
| ○ Sylvie HERVO | ○ Caroline MERIAN |

Au regard :

- Du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21, permettant au Conseil communautaire de procéder à l'élection de membres par un vote « à main levée », si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité,
- De la délibération n°2020-184 du 13 octobre 2020, désignant les délégués représentant Lamballe Terre & Mer pour siéger au Conseil d'administration de Penthièvre Actions,

Considérant les démissions de Jean-Luc BARBO et de Serge GUINARD de Penthièvre Actions,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de voter à main levée,

VOTE : Adopté à l'unanimité

- DESIGNER Nathalie BOUZID et Pascal LEBRETON pour siéger au Conseil d'administration de Penthièvre Actions,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 25 AVR. 2023
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

